

- Département du Gers -

**SYNDICAT MIXTE
DE GESTION DES RIVIERES
ASTARAC-LOMAGNE
(SYGRAL)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- République Française -

Date de la séance

27 OCTOBRE 2025

Date de la convocation

14 OCTOBRE 2025

Objet de la délibération

**Approbation
du Programme pluriannuel
de gestion 2026-2030
du bassin versant de
l'Arrats portant demande
de Déclaration d'intérêt
général (DIG)**

Page 1/3

Publication et notification

Le

VOTE

Membres en exercice :	36
Délégués titulaires présents :	23
Délégués suppléants présents :	5
Délégués suppléants avec voix délibérative :	2
Délégués avec pouvoir de vote :	5
POUR :	30
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ**ET LE VINGT-SEPT OCTOBRE**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GABRIEL Bruno, Vice-président.

Délégués présents :**CC des Deux Rives :** DUPUY Jean (pouvoir de M. DEPRINCE), BENVENUTO Raymond**CC Terres des Confluences :** AVARELLO Georgette, SAMAIN Hugues (par visioconférence)**CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise :** AUZERIC André, GASQUET Marcel, MEILHAN Yves (par visioconférence), COUREAU Jean-Louis (pouvoir de M. LATAPIE)**CC Grand Sud T&G :** BELLOC Alain, COULON Marie-Christine, ESTANOVE Philippe**CA Grand Auch Cœur de Gascogne :** VERGÉ Patrick**CC Lomagne Gersoise :** BLANCQUART Philippe, CLAVERIE Maryse, LAFFOURCADE Robert**CC Bastides de Lomagne :** DORBES Marceau, CETOLLO Serge, LABORDE Christophe (pouvoir de M. LACOURT)**CC du Savès :** LAFFITEAU Alain**CC Val de Gers :** BALAS Max, BRIET Michel**CC Coteaux Arrats Gimone :** DULONG Christian (pouvoir de M. ALEM), GABRIEL Bruno (pouvoir de M. MANTOVANI), LAFFONT André (pouvoir de M. BALDUCCI), BOUTTANG Geoffrey, POMIES Christian**CC de la Gascogne Toulousaine :** DUPOUX Jean-Luc**CC Cœur et coteaux du Comminges :** FRECHOU Alain (par visioconférence)**CC Pays de Trie et du Magnoac :** ADER Jean-Pierre (par visioconférence)**Délégués excusés :**

ESCUDE Vanessa (CC Deux Rives), DELLAC Patrick (CC Terres des Confluences), DEPRINCE Jean-Luc, LATAPIE Gérard (CC Lomagne T&G), PENSIVY Bernard, VERGÉ Patrick (CA Grand Auch), LACOURT Guy (CC Bastides de Lomagne), ALEM Pierre, BALDUCCI Eric (CC Coteaux Arrats Gimone), MAURIN Philippe, SANCHEZ David (CA d'Agen)

Secrétaire de séance : M. BLANQUART Philippe**Objet : Approbation du Programme pluriannuel de gestion 2026-2030 du bassin versant de l'Arrats portant demande de Déclaration d'intérêt général (DIG)**

M. le Président rappelle que la phase d'élaboration du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) des milieux aquatiques et des zones humides du bassin versant de l'Arrats, menée sur les secteurs géographiques « Arrats Gimone amont » et « Arrats aval » arrive à sa fin.

La mise en place de ce programme d'actions, défini à l'échelle du bassin versant de l'Arrats, repose sur :

- Une phase de terrain pour effectuer l'état des lieux des principaux cours d'eau du territoire (linéaire total prospecté : 200 km de cours d'eau masses d'eau) ;
- Un diagnostic hydromorphologique des cours d'eau et un diagnostic du territoire ;
- Une co-construction du PPG avec les élus du territoire (sur les deux secteurs géographiques) ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers.

Ce programme d'actions a été présenté, pour validation :

- aux élus membres du comité opérationnel du secteur « Arrats Gimone amont » lors de la réunion en date du 28 janvier 2025
- et à ceux du secteur « Arrats aval » lors du comité opérationnel du 19 septembre 2025.

M. le Président indique que les actions proposées, leur planification et le plan de financement prévisionnel correspondant ont été validés à l'unanimité par l'ensemble des membres présents de ces deux comités opérationnels.

P/O, Le Président,

SYGRAL

7 place de la Halle

32120 SOLOMME

Bruno GABRIEL

contact@sygral.fr

- Département du Gers -

**SYNDICAT MIXTE
DE GESTION DES RIVIERES
ASTARAC-LOMAGNE
(SYGRAL)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- République Française -

Date de la séance

27 OCTOBRE 2025

Date de la convocation

14 OCTOBRE 2025

Objet de la délibération

**Approbation
du Programme pluriannuel
de gestion 2026-2030
du bassin versant de
l'Arrats portant demande
de Déclaration d'intérêt
général (DIG)**

Page 2/3

Publication et notification

Le

VOTE

Membres en exercice :	36
Délégués titulaires présents :	23
Délégués suppléants présents :	5
Délégués suppléants avec voix délibérative :	2
Délégués avec pouvoir de vote :	5
POUR :	30
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Aussi, sur proposition des membres des comités opérationnels des secteurs « Arrats amont » et « Arrats aval », M. le Président expose aux membres du comité syndical le contenu du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) des milieux aquatiques et des zones humides du bassin versant de l'Arrats, proposé pour la période 2026-2030.

Il rappelle qu'en application des orientations du SDAGE Adour-Garonne 2022-2027 et conformément aux échéances de « Bon Etat » de la Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE concernant les masses d'eau du territoire, les actions proposées s'articulent selon 6 axes :

- Interventions ponctuelles de désencombrement du lit mineur des cours d'eau ;
- Restauration fonctionnelle du lit et des berges ;
- Etudes préalables aux travaux ;
- Préservation, restauration et gestion de zones humides ;
- Aménagements sur le bassin versant ;
- Animation, communication, sensibilisation.

Sur la base de ses grandes thématiques, le PPG de bassin versant de l'Arrats, pour la période 2026-2030 se résume comme suit :

Thématiques	Montant prévisionnel du PPG 2026-2030	Taux d'aides publiques	Aides publiques attendues
Gestion différenciée des embâcles	60 000,00 €	50 à 80 % (selon taux départemental)	35 000,00 €
Restauration fonctionnelle du lit et des berges, renaturation de cours d'eau	500 000,00 €	70%	350 000,00 €
Etudes préalables aux travaux	70 000,00 €	80%	56 000,00 €
Préservation, restauration et gestion de zones humides	95 000,00 €	70%	66 500,00 €
Aménagements sur le bassin versant	50 000,00 €	70%	35 000,00 €
Animation, communication, sensibilisation	25 000,00 €	70%	17 500,00 €
TOTAL :	800 000,00 €	70%	560 000,00 €
Autofinancement prévisionnel :			240 000,00 €

M. le Président souligne que le plan de financement de ce PPG a été établi selon les règles en vigueur concernant l'attribution des aides publiques. Aussi, il doit être considéré avec réserve notamment au regard des éventuelles évolutions des politiques publiques des différents partenaires financiers (Agence de l'Eau, Départements et Région).

Dans tous les cas, un réajustement annuel du plan de financement du programme d'actions sera réalisé et la part d'autofinancement adaptée en fonction.

P/O, Le Président,



7 place de la Halle
32120 SOLOMIGNAC

Bruno GABRIEL

- Département du Gers -

**SYNDICAT MIXTE
DE GESTION DES RIVIERES
ASTARAC-LOMAGNE
(SYGRAL)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- République Française -

Date de la séance

27 OCTOBRE 2025

Date de la convocation

14 OCTOBRE 2025

Objet de la délibération

**Approbation
du Programme pluriannuel
de gestion 2026-2030
du bassin versant de
l'Arrats portant demande
de Déclaration d'intérêt
général (DIG)
Page 3/3**

Publication et notification

Le

VOTE

Membres en exercice :	36
Délégués titulaires présents :	23
Délégués suppléants présents :	5
Délégués suppléants avec voix délibérative :	2
Délégués avec pouvoir de vote :	5
POUR :	30
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

M. le Président précise qu'après son approbation par l'assemblée délibérante, ce PPG doit faire l'objet d'une procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) selon les dispositions prévues au Code de l'Environnement, soumise à enquête publique, avec la tenue de plusieurs permanences du commissaire-enquêteur sur différentes communes du territoire.

A l'issue de de cette procédure et en tenant compte de l'avis formulé par le commissaire-enquêteur dans son rapport, M. le préfet du Gers délivrera un arrêté inter-préfectoral déclarant le programme d'actions d'intérêt général et autorisant la mise en œuvre des opérations planifiées.

Ouïe l'exposé et après échange de vues, les membres du comité syndical, à l'unanimité :

- 1°/ **Approuvent** le Programme pluriannuel de gestion (PPG) des milieux aquatiques et des zones humides du bassin versant de l'Arrats, pour la période 2026-2030, tel que proposé ;
- 2°/ **Chargent** M. le Président de soumettre le dossier de ce programme d'actions à la procédure administrative de Déclaration d'intérêt général (DIG) ;
- 3°/ **Disent** que les crédits liés aux frais d'enquête publique seront inscrits au budget de la collectivité, aux articles et chapitres prévus à cet effet ;
- 4°/ **Autorisent** M. le Président à signer tout document et à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce programme d'actions.

Fait et délibéré le 27/10/2025

CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

P/O Le Président,

SYGRAL
7 place de la Halle
32120 SOLUMIAC

Bruno GABRIEL